Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Concordats
Sous-rubrique: Sursis concordataire définitif
Date de publication: SHAB 19.05.2021
Date d'échéance prévue: 19.05.2026
Numéro de publication: NA02-0000000601

Entité de publication
Pascal Stouder, Rue de Cossonay 192, 1020 Renens VD

Sursis concordataire définitif Amodus SA

Entité requérante:
Amodus SA
CHE-113.344.797
Chemin des Lentillières 8
1023 Crissier

L'entité requérante a obtenu le sursis concordataire définitif.

Organe décisionnel:
Tribunal d'arrondissement de Lausanne

Commissaire:
Pascal Stouder, agent d'affaires breveté, case postale 7449, 1002 Lausanne

Durée du sursis concordataire: 6 mois
Fin du sursis concordataire: 07.10.2021

Remarques juridiques:
Publication selon l'art. 296 LP.

Remarques:
Date d'octroi du sursis : 6 avril 2021
Délai pour les productions : 8 juin 2021, sous peine d'exclusion des délibérations relatives au concordat. Les créanciers ayant déjà produit leur créance ne sont pas tenus de le faire à nouveau.
Examen des pièces : durant les 20 jours précédent l'assemblée des créanciers, au bureau du commissaire au sursis, rue de Cossonay 192, à 1020 Renens, sur rendez-vous.
Assemblée des créanciers : l'assemblée des créanciers sera fixée ultérieurement.